

Petit quiz municipal v4 : connaissez-vous vraiment les « intercos » ?

Les municipales ne servent pas seulement à élire un maire : elles désignent aussi les élus qui siègent dans l'intercommunalité, où se prennent de nombreuses décisions locales. Testez-vous — réponses page 2.

I. Les bases

1. Les conseillers intercommunaux sont élus en même temps que les conseillers municipaux. Vrai ou faux ?
2. Toutes les communes françaises font aujourd'hui partie d'une intercommunalité. Vrai ou faux ?
3. Les intercommunalités gèrent seulement des questions secondaires. Vrai ou faux ?

II. Focus local : Cap Atlantique

4. Qui est actuellement président de Cap Atlantique ?
5. Dans l'organigramme de Cap Atlantique, quelle est la responsabilité de M. Puisay ?
 - A) Vice-président chargé des mobilités
 - B) Vice-président chargé des sports et de la jeunesse
 - C) Vice-président chargé de la culture et du patrimoine
6. Combien de communes composent Cap Atlantique ?
7. Quelle est l'originalité territoriale de Cap Atlantique ?

Astuce : si un candidat promet ou promeut une action locale (transports, déchets, aménagement...), demandez toujours : « est-ce la commune ou l'intercommunalité qui décide ? »

Réponses

1. **Vrai** — Dans les communes de plus de 1 000 habitants, ils figurent sur le même bulletin que les conseillers municipaux.
2. **Faux** — Presque toutes les communes font aujourd'hui partie d'une intercommunalité, mais il reste quelques exceptions.
3. **Faux** — Elles gèrent des compétences importantes : développement économique, déchets, transports, aménagement...
4. Nicolas Criaud, maire de Guérande.
5. **A** — Vice-président chargé des mobilités (intitulé parfois intégré à un portefeuille plus large de transition écologique, énergie-climat).
6. 15 communes.
7. Cap Atlantique est à cheval sur deux départements (Loire-Atlantique et Morbihan) et deux régions (Pays de la Loire et Bretagne).